

Stage court « Travaux en vert » pour les salarié(e)s viticoles ou saisonnier(e)s

Printemps 2023 (en discontinu) au C.F.P.A. d'Amboise

Objectifs de la formation :

Acquérir les gestes techniques de qualité pour exécuter les travaux en vert manuels.

Public ciblé :

⇒ Salarié(e) viticole en CDD ou en CDI.

Prérequis : Aucun.

Modalités d'inscription :

- Inscription de janvier à avril.
- Accessible à toute entreprise adhérente à OCAPIAT de moins de 50 salariés et à jour de ses cotisations de formation professionnelle continue.
- Inscription obligatoire 7 jours avant la date de début de la formation sur le site internet OCAPIAT.
Cliquez sur : <https://offredeformation.ocapiat.fr/> / rechercher la formation « Travaux en vert ».
Pour pouvoir vous inscrire, il faudra au préalable avoir créé votre compte en cliquant sur le lien suivant :
<https://www.ocapiat.fr/demande-enregistrement-entreprise/>

Modalités d'adaptation du parcours :

A la demande, la référente handicap étudie chaque situation pour adapter le parcours de l'apprenant.



Modalités pédagogiques : En présentiel, à travers des cours théoriques en salle, des mises en situation sur l'exploitation viticole du L.P.A. d'Amboise (*travaux pratiques manuels et mécanisés dans les vignes*).
La formation est assurée par des formateurs professionnels du secteur viticole.

Frais pédagogiques : L'ensemble des frais pédagogiques est pris en charge par OCAPIAT pour les entreprises de moins de 50 salariés et réglé directement au Centre de formation.

Financement : OCAPIAT.

Rémunération : Prise en charge par l'employeur.

Contenus de la formation :

- Prévention des risques professionnels, gestes et postures.
- Introduction et principe des travaux en vert : conséquence sur la récolte et longévité de la souche, principes, outils utilisés.
- L'épamprage et l'ébourgeonnage en tenant compte de la future taille et des objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Tarifs :

- 18 €/h par stagiaire (hors appel d'offres et marchés).
- Réduction de 35% pour les individuels ne bénéficiant pas d'aides de financement.

Dispositif d'évaluation : Une épreuve pratique d'ébourgeonnage et d'épamprage mesure l'exécution conforme et la rapidité du geste technique.

Mode de validation : Non certifiant.

Voie de formation : Formation professionnelle continue.

Délai d'accès, dates et durée :

Démarrage de la formation en mai.

- ✓ **Dates :** du 12 au 13 juin 2023 et du 19 au 20 juin 2023.
- ✓ **28 heures – 4 jours**
- ✓ **Horaires :** 08h30-12h30 / 13h30-16h30

	2022
	Ocapiat
Stage	Taux de satisfaction
Travaux en vert	65 %

Contact : Coordinatrice Formation, **Karine ROUMANEIX**

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole d'Amboise - Chambray-Lès-Tours
Lycée Professionnel Agricole d'Amboise – **CFPPA d'Amboise**

46 avenue Emile Gounin - BP 239 - 37402 Amboise Cedex Tél. : 02 47 23 35 61 (ligne directe) - Fax : 02 47 23 35 68

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° **2437P001537** - Préfecture de région du Centre Val de Loire

Courriel : cfppa.amboise@educagri.fr / Site : www.epl-amboisechambray.fr